

**DECLARATION PREALABLE A LA SESSION KAYAK  
ORGANISEE PAR LE GUC FORMATION**

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

m'engage à participer à la session KAYAK qui aura lieu les jeudi 6 et vendredi 7 septembre 2018 à Saint-Pierre de-Boeuf dans le cadre de la formation BPJEPS APT.

Déclare savoir nager au moins 25 mètres sans arrêt, et ne pas avoir la phobie de l’eau.

Déclare, en cas d’absence injustifiée à cette session, dédommager le GUC Formation à hauteur des frais engagés par celui-ci, soit 50 € TTC.

Fait à St Martin d’Hères,

Le

Lu et approuvé + signature